



ÉVALUATION DU STOCK DE SÉBASTES (*SEBASTES* SPP.) DANS LA SOUS-ZONE 2 ET LA DIVISION 3K DE L'OPANO EN 2025

CONTEXTE

Le Secteur de la gestion des ressources de Pêches et Océans Canada (MPO) a demandé un avis scientifique sur l'état des sébastes dans la sous-division 2 et la division 3K de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) afin d'éclairer les décisions de gestion des pêches. Le stock a été évalué pour la dernière fois en 2021 dans le cadre d'un processus multirégional d'examen par les pairs.

Le présent rapport d'avis scientifique sur les pêches découle de l'examen par les pairs régional du 19 au 22 mai 2026 sur l'Évaluation du sébaste (*Sebastes* spp.) dans la sous-zone 2 et la division 3K de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) en 2026. Toute autre publication découlant de cette réunion sera publiée, lorsqu'elle sera disponible, sur le [calendrier des avis scientifiques du Pêches et Océans Canada \(MPO\)](#).

AVIS SCIENTIFIQUE

État du stock

- Le stock des sébastes de la sous-zone 2 et de la division 3K de l'OPANO se situe au-dessus du point de référence limite (PRL) nouvellement adopté, avec une probabilité très élevée (> 95 %), et, en 2025, son estimation correspondait à 1,77 (de 1,58 à 1,96) fois le PRL.

Tendances du stock

- Les indices issus des relevés dans les divisions 2H, 2J et 3K ont augmenté après une période prolongée d'abondance et de biomasse faibles, de la fin des années 1980 au début des années 2000.
- Les augmentations récentes ont été attribuées au recrutement élevé observé en 2020–21 dans la série chronologique, mais n'ont pas encore contribué à la biomasse du stock reproducteur.
- Ce stock fait l'objet d'un moratoire depuis 1997. Le taux de prélèvement relatif est faible depuis 2007. Les estimations des prélèvements totaux – qui proviennent principalement des prises accessoires – ont varié entre 40 et 656 tonnes, de 2007 à 2025.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

- Le climat océanique est le principal facteur déterminant la productivité à l'échelle de l'écosystème dans la biorégion de Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.). La phase chaude en cours, qui a débuté vers 2020, ainsi que les récentes améliorations des niveaux de la biomasse du zooplancton sont favorables à la productivité des poissons de fond. Les effets

Région de Terre-Neuve-et-Labrador

à long terme de l'augmentation du réchauffement attribuable aux changements climatiques sont inconnus.

- La biomasse de l'écosystème selon les relevés menés par navire de recherche a atteint un sommet depuis l'effondrement de l'écosystème à la fin des années 1980 et au début des années 1990, mais reste inférieure aux valeurs précédant cet effondrement. Les augmentations récentes sont attribuables aux poissons de fond; les sébastes apportant une contribution majeure.

Avis sur le stock

- En raison de l'adoption d'un nouveau PRL, ce stock est maintenant considéré comme étant au-dessus de la zone critique. Une stratégie de prélèvement n'a pas encore été élaborée pour ce stock.
- Le recrutement des sébastes est imprévisible, et il s'agit d'un complexe d'espèces mixtes. Ces facteurs ajoutent de l'incertitude dans l'évaluation de ce stock.
- Les sébastes sont des espèces à croissance lente, et la mesure dans laquelle la récente poussée du recrutement mènera à un rétablissement soutenu à long terme est inconnue.

BASE DE L'ÉVALUATION

Détails de l'évaluation

Année d'approbation de l'approche d'évaluation

2026

Type d'évaluation

Évaluation complète

Date de l'évaluation la plus récente

1. Dernière évaluation complète : 2021 (MPO 2023)
2. Dernière mise à jour de l'année intermédiaire : S. O.

Approche d'évaluation du stock

1. Catégorie générale : Fondée sur des indices
2. Catégorie spécifique : Fondée sur des indices (indices indépendants de la pêche)

Cette évaluation utilise un indice relatif de la biomasse du stock reproducteur déterminé à partir du relevé automnal réalisé par navire de recherche dans les divisions 2H, 2J et 3K.

Approche d'évaluation de l'écosystème et des changements climatiques

L'environnement physique a été caractérisé par l'examen des tendances du climat océanique à l'aide d'indicateurs océanographiques et de l'indice climatique de Terre-Neuve-et-Labrador. Les composantes du réseau trophique suivantes ont été examinées : les niveaux trophiques inférieurs caractérisés à l'aide des indicateurs de la production primaire et du zooplancton; l'état et les tendances de la communauté de poissons; des renseignements sur les oiseaux de mer et les mammifères marins. La caractérisation des interactions écologiques et environnementales comprenait des renseignements sur les régimes alimentaires des poissons et des estimations

Région de Terre-Neuve-et-Labrador

de la consommation de nourriture. Les éléments de l'habitat comprenaient un résumé des zones benthiques importantes et des fermetures de pêche existantes. Les paramètres de la pêche agrégés qui ont été inclus comprenaient l'empreinte de la pêche et une mesure de la surpêche de l'écosystème. Le lien entre le climat océanique et la productivité des écosystèmes a été abordé parce qu'il est lié aux répercussions des changements climatiques.

Hypothèse relative à la structure du stock

Les sébastes de la sous-zone 2 et de la division 3K de l'OPANO sont gérés collectivement avec un seul PRL, mais les données utilisées pour déterminer l'état du stock sont fondées sur les divisions 2H, 2J et 3K. Trois espèces de sébaste sont présentes dans la zone définie pour le stock : le sébaste atlantique (*Sebastes mentella*), le sébaste d'Acadie (*S. fasciatus*) et le sébaste orangé (*S. norvegicus*, anciennement *S. marinus*). Ces espèces ne sont pas séparées dans les pêches commerciales et n'ont pas toujours été séparées dans les relevés menés par navire de recherche.

Points de référence

- Point de référence limite (PRL) : 109 kt. Le PRL a été dérivé à l'aide d'une approche de « stock spasmodique » (adaptée de ICES 2017). La valeur a été calculée comme les indices moyens de la BSR issus des relevés de 2014 à 2017, qui aurait contribué au recrutement élevé de la série chronologique observé en 2020.
- Point de référence supérieur du stock (PRS) : S. O.; non défini
- Taux d'exploitation de référence (TER) : S. O.; non défini
- Point de référence cible (PRC) : S. O.; non défini

Données

- Relevés menés par navire de recherche du MPO (de 1978 à 2021 et de 2023 à 2025)
- Débarquements des pêches commerciales (de 1959 à 2025)
- Indicateurs du Programme de recherche sur les écosystèmes de la région de T.-N.-L. du MPO (de 1960 à 2025)
- Indicateurs du Programme de monitoring de la zone Atlantique (de 1950 à 2025)
- Données sur la couleur de l'océan – Initiative de l'European Space Agency sur les changements climatiques (de 1998 à 2025)
- Relevé de la Northern Shrimp Research Foundation (NSRF) (de 2005 à 2025)
- Données des observateurs en mer (de 1995 à 2021)

Changements apportés aux données : Des facteurs de conversion ont été appliqués pour standardiser la série chronologique du relevé aux unités Campelen modifiées. Les indices issus des relevés à partir de 1996 ont été ajustés pour tenir compte de la couverture incomplète. Les strates incomplètes ont été complétées en fonction de la moyenne des observations récentes. Auparavant, les tendances du stock étaient déterminées à partir des données des relevés réalisés par navire de recherche dans les divisions 2J et 3K. Pour la présente évaluation, cette information a été mise à jour pour inclure les données du relevé dans la division 2H.

ÉVALUATION

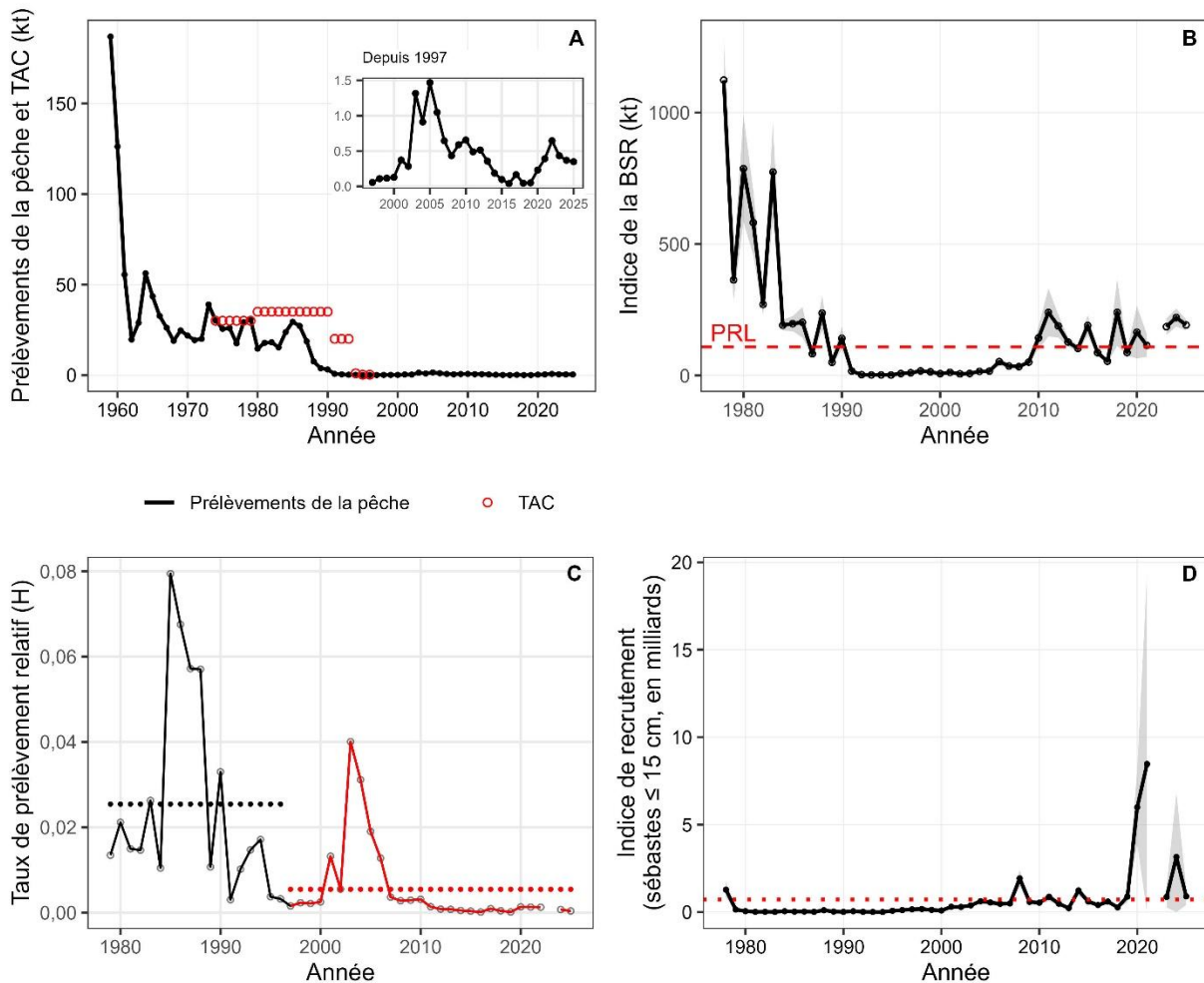


Figure 1. (A – panneau supérieur gauche) Prises et total autorisé des captures. (B – panneau supérieur droit) Indice de la biomasse selon les relevés pour les divisions 2H, 2J et 3K par rapport au point de référence limite (PRL). La zone grise ombragée représente l'intervalle de confiance à 95 %. (C – panneau inférieur gauche) Taux de prélèvement relatif (H), calculé en divisant les prélèvements annuels par la biomasse selon le relevé de l'année précédente. Les lignes horizontales pointillées indiquent la moyenne de H pendant les périodes précédant et suivant le moratoire. (D – panneau inférieur droit) Indice de recrutement pour les divisions 2H, 2J et 3K, défini comme l'abondance des sébastes ≤ 15 cm selon le relevé mené par navire de recherche. La zone grise ombragée représente l'intervalle de confiance à 95 %. Les lignes horizontales pointillées indiquent le recrutement moyen de la série chronologique.

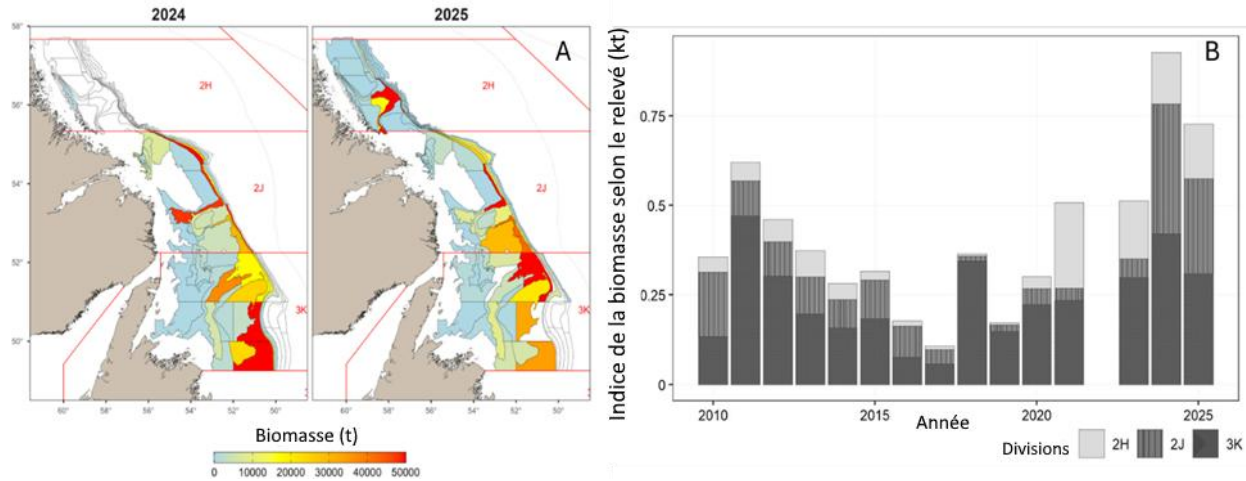


Figure 2. (A – panneau gauche) Indice de la biomasse selon les relevés (t) par strate d'indice dans les divisions 2H, 2J et 3K en 2024 et 2025. Les strates indiquées en blanc n'ont pas fait l'objet d'un relevé ou ont été considérées comme incomplètes parce que moins de deux traits avaient été effectués. (B – panneau droit) Indice de la biomasse selon les relevés pour les divisions 2H, 2J et 3K de 2010 à 2025, montrant que la contribution de la division 2H a augmenté ces dernières années.

État du stock et tendances

Biomasse selon les relevés

Les indices de la biomasse selon les relevés ont été les plus élevés de 1978 à 1985, ont diminué pour atteindre de faibles niveaux de 1986 à 2003, ont augmenté progressivement de 2004 à 2018 et ont augmenté plus fortement après 2019. Les indices de la biomasse se rapprochent maintenant des niveaux observés au milieu des années 1980. Les augmentations récentes sont associées principalement aux petits poissons qui n'ont pas encore contribué à la biomasse du stock reproducteur (figure 1B).

Recrutement

L'indice de recrutement (figure 1D), défini comme l'abondance des sébastes ≤ 15 cm selon le relevé, était faible de la fin des années 1970 aux années 1990 et a augmenté après le début des années 2000. L'événement de recrutement de 2020–21 a été exceptionnellement fort dans l'ensemble des divisions 2H, 2J et 3K. Les sébastes sont des espèces à croissance lente, et la mesure dans laquelle la récente poussée du recrutement mènera à un rétablissement soutenu à long terme est inconnue.

Répartition

Les sébastes se trouvent principalement le long des talus des bancs et dans les chenaux plus profonds. Par le passé, la majeure partie de la biomasse selon les relevés se trouvait dans les divisions 2J et 3K, mais les relevés récents montrent une augmentation de la biomasse dans la division 2H (figure 2B).

Depuis 2000, le relevé réalisé par navire de recherche du MPO n'inclut pas la division 2G. L'expansion de la répartition des sébastes dans cette zone est connue, et les données des relevés de la NSRF suggèrent également une augmentation récente dans cette zone.

Région de Terre-Neuve-et-Labrador

Taux de prélèvement

Le taux de prélèvement relatif, calculé en divisant les prélèvements annuels par la biomasse selon le relevé de l'année précédente, est resté inférieur à 1 % depuis 2007 (figure 1C).

État actuel

Ce stock est au-dessus du PRL avec une probabilité très élevée (> 95 %) et, en 2025, son estimation correspondait à 1,77 (de 1,58 à 1,96) fois le PRL. Le stock ne se situe pas dans la zone critique. La limite entre la zone de prudence et la zone saine n'a pas été déterminée pour ce stock.

Historique des débarquements et du total autorisé des captures

Tableau 1. Prélèvements totaux de la pêche (t) de sébastes dans la sous-zone 2 et la division 3K de l'OPANO au cours des cinq dernières années (de 2021 à 2025).

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Prélèvements	392	647	434	370	349

Les prises totales enregistrées ont atteint un sommet d'environ 187 000 tonnes en 1959, ont diminué à environ 20 000 tonnes en 1962 et ont fluctué entre environ 15 000 tonnes et 56 000 tonnes du début des années 1960 à la fin des années 1980. Les débarquements ont fortement diminué après 1988 et se chiffraient en moyenne à environ 1 800 tonnes par année jusqu'au moratoire de 1997 (figure 1A).

La pêche a été gérée selon un total autorisé des captures (TAC) depuis 1974, année où un quota de 30 000 tonnes a été introduit. Le TAC a été augmenté à 35 000 tonnes en 1980, diminué à 20 000 tonnes en 1991, puis réduit à 1 000 tonnes en 1994 et à 200 tonnes en 1995. Un moratoire sur la pêche dirigée a été mis en place en 1997, et est toujours en vigueur.

Depuis le moratoire, les prélèvements ont principalement eu lieu sous forme de prises accessoires dans les pêches de la crevette et du flétan du Groenland, avec des contributions récentes de la pêche de la morue franche. Les prélèvements annuels après le moratoire ont varié d'environ 56 tonnes à 1 500 tonnes, et étaient en moyenne à 431 tonnes, comparativement à une moyenne de 438 tonnes au cours des cinq dernières années (tableau 1).

Les estimations des prises accessoires ont été dérivées des données des observateurs et mises à l'échelle en fonction de la présence d'observateurs dans les pêches dirigées. Puisque la présence d'observateurs varie selon l'année, la division et la pêche, les estimations des prises accessoires sont incertaines. Les estimations des prélèvements et le taux de prélèvement sont donc associés à un grand degré d'incertitude. La surveillance continue des prises accessoires de sébastes est importante, surtout avec l'observation des prises accessoires de sébastes dans la pêche de la morue du Nord récemment rouverte.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

Le climat océanique dans la biorégion de T.-N.-L. est caractérisé par des phases froides et chaudes qui fluctuent aux échelles pluriannuelle et décennale, et représente un facteur important qui détermine la productivité à l'échelle de l'écosystème. La phase chaude qui a commencé vers 2020 s'est poursuivie en 2025. Les efflorescences phytoplanctoniques récentes

Région de Terre-Neuve-et-Labrador

ont été précoces, ce qui favorise le recrutement du copépode *Calanus finmarchicus*, un aliment clé pour plusieurs poissons. La biomasse totale du zooplancton s'améliore depuis les creux enregistrés au début et au milieu des années 2010. Ces conditions sont généralement favorables à la production de poissons de fond, mais les effets à long terme de l'augmentation du réchauffement attribuable aux changements climatiques demeurent inconnus.

Les écosystèmes marins de T.-N.-L. se sont effondrés à la fin des années 1980 et au début des années 1990 en raison des conditions océaniques extrêmement froides et de la surpêche dans l'écosystème. Les diminutions de la biomasse des poissons de fond et du capelan n'ont pas été compensées par des augmentations des mollusques et crustacés pendant cette période. Même si ces écosystèmes continuent de connaître des conditions générales de faible productivité par rapport à la période précédant l'effondrement, probablement en raison de processus ascendants (p. ex. ressources alimentaires limitées), des améliorations ont été observées depuis l'effondrement. La biomasse de l'écosystème mesurée lors des relevés menés par navire de recherche a augmenté entre le milieu des années 2000 et le début des années 2010, puis a commencé à chuter. Des tendances positives ont été observées depuis les creux du milieu et de la fin des années 2010, et les valeurs les plus élevées après l'effondrement ont été observées en 2024–25. Les augmentations récentes sont attribuables aux poissons de fond; les sébastes apportant une contribution majeure.

Dans les zones nordiques (divisions 2H et 2J de l'OPANO), l'importance des sébastes dans le régime alimentaire de la morue franche (*Gadus morhua*) et du flétan du Groenland (*Reinhardtius hippoglossoides*) a augmenté ces dernières années, suivant la tendance de la biomasse des sébastes. En tant que prédateur, les sébastes ont un régime alimentaire très variable qui comprend des invertébrés, des poissons pélagiques et des calmars. Le régime alimentaire des petits sébastes (≤ 25 cm) est principalement constitué d'amphipodes et de crevettes (*Pandalus* spp.), tandis que les poissons pélagiques, comme les poissons-lanternes et le capelan *Mallotus villosus*, sont plus fréquents dans le régime des sébastes de grande taille (> 25 cm).

Les dynamiques de la biomasse des sébastes montrent une cohérence à grande échelle sur les plateaux de Terre-Neuve et du Labrador. Elles sont associées aux conditions environnementales des années précédentes, ce qui donne à penser que le climat océanique joue un rôle important dans la régulation de ces dynamiques.

Avis sur le stock

Les projections ne peuvent pas être réalisées pour ce stock, puisque son cadre d'évaluation est fondé sur des indices.

Une stratégie de prélèvement n'a pas encore été élaborée pour ce stock.

Les sébastes sont des espèces à croissance lente, et la mesure dans laquelle la récente poussée du recrutement mènera à un rétablissement soutenu à long terme est inconnue.

Les prélèvements actuels demeurent faibles par rapport aux niveaux historiques, et le taux de prélèvement relatif est inférieur à 1 % depuis 2007.

Bien que la biomasse selon le relevé ait augmenté, une grande partie de l'augmentation est attribuable au recrutement. La majorité des sébastes observés dans le relevé mesurent environ 20 à 25 cm, et ne sont pas encore passés dans la biomasse du stock reproducteur. Compte tenu de la répartition actuelle des tailles, une augmentation des prélèvements devrait inclure une forte proportion de poissons immatures.

SOURCES D'INCERTITUDE

Le stock est un complexe d'espèces dans lequel *S. mentella* et *S. fasciatus* dominent. Il est également présumé que les niveaux de *S. norvegicus* sont relativement faibles dans la zone définie pour le stock, les observations de ceux-ci dans le relevé réalisé par navire de recherche n'étant pas incluses dans l'estimation actuelle de l'état du stock (estimées à environ 1–2 % des observations du relevé dans cette zone).

Comme *S. mentella* et *S. fasciatus* sont difficiles à différencier visuellement, ils ne sont pas séparés dans les prises commerciales et n'ont pas toujours été séparés de façon uniforme dans les relevés. Les études génomiques en cours indiquent une complexité supplémentaire au sein du complexe, y compris des composantes génomiques distinctes chez *S. fasciatus* et potentiellement plus d'une composante génomique de *S. mentella* dans cette zone de stock.

Il existe une grande incertitude dans la conversion des données des relevés entre les chaluts Engel et Campelen pour les sébastes de moins de 20 cm, car les chaluts Campelen capturent plus efficacement les poissons de cette taille (MPO 2001). Les estimations du recrutement avant 1996 sont donc associées à un degré d'incertitude plus élevé.

Comme le relevé automnal mené par navire de recherche n'a pas été effectué dans la division 2G depuis 1999, les données de cette zone ne sont pas incluses dans l'évaluation de l'état et des tendances du stock. La division 2H a seulement été couverte annuellement et de façon continue de 1996 à 2000, et depuis 2010. Les observations au début de la série chronologique indiquent des quantités constamment faibles de sébastes dans la division 2H, ce qui est considéré comme négligeable dans les années antérieures à 1996, lorsque cette zone a peu ou pas été échantillonnée.

La couverture des relevés dans les divisions 2H, 2J et 3K est incomplète certaines années, avec des lacunes importantes dans le relevé automnal de 2025 (figure 2A). Des strates incomplètes dans les divisions 2H, 2J et 3K ont nécessité l'imputation, ce qui réduit le biais potentiel, mais ajoute de l'incertitude.

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA RÉUNION

NOM	ORGANISME D'APPARTENANCE
Karen Dwyer	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Hannah Munro	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Robyn Lee	MPO, région de T.-N.-L. – Gestion des ressources
Laura Wheeland	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Rajeev Kumar	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Victoria Neville	MPO, région de T.-N.-L. – Centre des avis scientifiques
Katherine Skanes	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Emilie Novaczek	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Samantha Trueman	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Paul Regular	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Divya Varkey	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Jenna Makrides	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences

**Évaluation du stock de sébastes
(*Sebastes* spp.) dans la sous-zone 2
et la division 3K de l'OPANO**

Région de Terre-Neuve-et-Labrador

NOM	ORGANISME D'APPARTENANCE
Fatemeh Hatefi	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Chelsea Melayny	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Kathleen Ryan	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Mariano Koen Alonzo	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
David Belanger	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Krista Baker	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Ian Bradbury	MPO, région de T.-N.-L. – Sciences
Danielle Davenport	MPO, région des Maritimes – Sciences
Danny Ings	MPO, région de la capitale nationale – Sciences des populations de poissons
Samantha Fulton	MPO, région de l'Arctique – Sciences
Wojciech Walkusz	MPO, région de l'Arctique – Sciences
Dayanna Raffoul	MPO, région de l'Arctique – Sciences
Vanessa Bourgeois	Conseil du poisson de fond de l'Atlantique
Melvin Starkes	Pêcheur
John Efford	Pêcheur
Erin Carruthers	Fish, Food and Allied Workers Union
Miranda Butler	Fish, Food and Allied Workers Union
Samantha Coombs	Ministère des Pêches et de l'Aquaculture
Tanya Prystay	Secrétariat Torngat
Rob Coombs	Conseil communautaire de NunatuKavut
Todd Broomfield	Gouvernement du Nunatsiavut

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

- DFO. 2001. [SA2 + Div. 3K Redfish](#). DFO Science Stock Status Report A2-15(2001).
- ICES. 2017. [ICES fisheries management reference points for category 1 and 2 stocks](#). ICES Advice Technical Guidelines. Publié le 20 janvier 2017.
- MPO. 2023. [État des stocks de sébaste dans la sous-zone 0 et dans la sous-zone 2 et la division 3K de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest \(OPANO\)](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Avis sci. 2023/004.

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région de Terre-Neuve-et-Labrador
Pêches et Océans Canada
C.P. 5667

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 5X1

Courriel : DFO.NLCSA-TNLCAS.MPO@DFO-MPO.GC.CA

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-5117

ISBN 978-1-100-00136-4 N° cat. Fs70-6/2026-048F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2026

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2026. Évaluation du stock de sébastes (*Sebastes* spp.) dans la sous-zone 2 et la
division 3K de l'OPANO en 2025. Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2026/048.

Also available in English:

DFO. 2026. *Stock Assessment of Redfish (Sebastes spp.) in NAFO Subarea 2 and Division 3K
in 2025. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Advis. Rep. 2026/048.*